

JOURNAL DE COMMERCE ET DE LA MARINE

Quotidien d'informations économiques et politiques

Adresser toute correspondance P.O.B. 813 Alexandrie

Fondateur :
F. KEZEK

ALEXANDRIE: 18, Rue Tewfik. — Tél.: 22192. — B.P. 813.
LE CAIRE: 21, Rue Antikhana (Imm. Groppi). — Tél.: 43596.

Rédacteur en Chef :
C.D. BENEDUCCI

L.E. 3.000
tel est le gros lot
que vous pouvez gagner
le 18 NOVEMBRE 1945
Empressez-vous donc
d'acheter un billet de loterie
de la Société
« LA LIBERTE »
Prix du Billet P.T. 10
Pour tous renseignements
s'adresser au Bureau
SAVA B. ELMADZOGLOU
16, Place Mohamed Aly

NOS INTERVIEWS

LES SOURCES DE DOLLARS POUR L'ÉGYPTÉ

LE PÉTROLE: ARME DE PAIX

Un entretien avec M. MARCEL E. WAGNER

Le président de l'«American Eastern Corporation, New-York», de l'«American Eastern Trading and Shipping Cy., (Société Anonyme Égyptienne)», et d'autres Sociétés dans le Proche-Orient, notre ami M. Marcel E. Wagner, est depuis deux jours dans notre ville.

Malgré tous ces titres, et la place prédominante qu'il occupe dans les milieux financiers et politiques des États-Unis, M. Wagner a gardé cet esprit réellement démocratique dont seuls les américains ont le secret.

Il est accompagné de son avocat privé, M. Francis T. Christy, Attorney at Law, diplômé du Dartmouth College et de Harvard Law School, qui a été vice-président et Conseiller général du Rockefeller Center, et demeure conseiller de M. John D. Rockefeller Jr.

Partis de Washington Samedi 20 Octobre à 4 h. p.m., ils atterrirent à Héliopolis Lundi 22 Octobre à 11 h. du matin; après un séjour de 48 heures au Caire nous les rencontrâmes avant-hier à Alexandrie.

— Cher Monsieur Wagner, il n'y a plus de distances.

« En effet, nous dit-il, c'est le siècle de la vitesse. Vitesse qui, si elle est bien utilisée, sera la garante d'une paix stable par le resserrement des liens entre Nations.

— Quelle est la situation aux États-Unis ?

« L'Amérique est en pleine effervescence de reconversion de l'industrie de guerre en industrie de paix. Un point noir subsiste celui des grèves. Cependant vues de loin ces grèves semblent beaucoup plus graves qu'elles ne le sont en réalité. Après tout, il ne faut pas oublier que les ouvriers, durant la guerre, ont été confrontés avec des loix anti-grévistes et, en conséquence ils furent mis dans l'impossibilité d'exprimer leurs justes revendications en relation avec le changement des conditions économiques. Ce droit vient de leur être redonné et naturellement ils en tirent tout l'avantage possible. En somme, c'est seulement une façon démocratique et une démonstration typique de l'individualisme américain qui est exprimé par les grèves actuelles. C'est possible qu'elles s'aggravent quelque peu davantage, mais à la longue le « common sense » américain l'emportera, et une fois de plus le CAPITAL et le TRAVAIL s'uniront à nouveau par de mutuels et satisfaisants accords.

— Avez-vous rencontré nos hommes d'Etat ?

« Je compte à mon retour au Caire prendre contact avec les personnalités égyptiennes, et serais heureux de rencontrer à nouveau L.L.E.E. Abdel Hamid Badaoui Pacha, Mahmoud Pacha Hassan et Ibrahim bey Abdel Hadi qui ont si brillamment représenté l'Égypte à San Francisco. Ils furent de vrais Ambassadeurs de leur pays, et ils ont soutenu leurs points de vue avec une rare compétence.



— Que pensez-vous du problème Dollar qui se pose au commerce égyptien, et comment pourrait-on le résoudre ?

« Il y aurait trois sources de Dollars pour l'Égypte : le Tourisme, l'Industrie et l'exportation du Coton.

« Nombreux sont les américains qui sont anxieux de voyager dans le Moyen-Orient, surtout en Égypte, leur arrivée entraînerait une importation de Dollars. Toutefois je dois dire franchement que l'industrie touristique est très précaire. Avec l'évolution sociale actuelle, le touriste devient exigeant et ne peut être attiré que par des hôtels confortables, des excursions intéressantes, etc., tout ceci fait défaut en Égypte, car il semble que jusqu'ici les autorités responsables n'ont pas prêté à ces questions toute l'attention voulue. J'ai appris que récemment un organisme du Tourisme a été créé sous la haute direction de S.E. Ahmed Seddik bey, que des Sociétés de Tourisme ont été fondées et qu'un effort est tenté pour moderniser l'industrie hôtelière; je souhaite que cela se réalise le plus tôt pour attirer le plus de touristes et de dollars. Il faut surtout simplifier les diverses formalités : nous voyageons de l'Amérique du Nord en Amérique du Sud (qui forme la moitié du monde) sans passeport; un voyage par avion de Baltimore aux Bermudes aller-retour ne coûte que 140 dollars. Le voyage par avion Washington-Caire qui coûte actuellement 1100 dollars sera dans un proche avenir réduit à 300 dollars seulement.

« La seconde source serait la participation américaine dans l'industrie égyptienne : des milliers de nos hommes et des officiers de l'armée des États-Unis d'Amérique, ont eu, au cours des années de guerre, l'opportunité de prendre contact, sur place, avec les peuples du Moyen-Orient, connaître leurs us et coutumes, et même apprendre leurs langues. L'histoire du Moyen-Orient, est pratiquement un sujet de conversation dans tous les coins des États-Unis. Plusieurs d'entre eux qui ont stationné longtemps dans le Moyen-Orient, et particulièrement en Égypte, seraient heureux de retourner dans ces pays et mettre en valeur leurs connaissances industrielles. Ceci entraînerait l'investissement de capitaux américains, suscep-

tibles de mettre sur pied certaines industries dont la matière première se trouve sur place, et qui une fois manufacturée, — ne vous étonnez pas, — serait exportée en Amérique; d'où une source de dollars pour l'Égypte.

« Mais je regrette de vous dire que, dans leur esprit de libéralisme, tant les financiers que les techniciens, ne peuvent se faire à l'idée que l'Égypte hospitalière, ne les admette que temporairement, c'est-à-dire avec un visa de séjour limité à six mois ou un an; bien que, suivant les assurances du Gouvernement, ce visa serait renouvelé indéfiniment, cependant il n'en constitue pas moins une épée de Damoclès et un déni à la liberté humaine.

« A ce sujet, on devrait s'inspirer du système américain, qui autorise l'entrée aux États-Unis de toute personne qui a un visa régulièrement accordé par le Corps Consulaire à l'étranger: visa de touriste, visa de séjour limité ou visa pour séjour illimité, ce dernier pour des capitalistes ou techniciens compétents. Le représentant des États-Unis à l'étranger se charge de faire une enquête, sur place, sur les moyens et l'honorabilité de ceux qui désirent des visas à durée illimitée. Ainsi on est fixé à l'avance si on est admis ou non dans le pays.

— Et le pétrole ?

« Je savais que vous alliez me poser inévitablement cette question. Le pétrole qui a été la principale arme de ravitaillement de la guerre, est aujourd'hui, entre les mains anglo-américaines une arme de paix. S'inspirant des principes de la Charte des Nations Unies, les deux grandes puissances : Grande-Bretagne et États-Unis d'Amérique, dans un esprit de collaboration et d'altruisme, ont réalisé un accord pétrolier auquel sont invités à participer tous les pays intéressés : producteurs et consommateurs. Aux termes de cet accord des quantités adéquates de pétrole et des produits qui en dérivent, doivent être accessibles dans le commerce international aux ressortissants de tous les pays sur une base de concurrence et non discriminatoire. En rendant ainsi les ravitaillements en pétrole accessibles dans le commerce international, il sera tenu compte de la sauvegarde des intérêts des pays producteurs en vue de leur développement économique.

« La production pétrolière de l'Égypte, actuellement, ne présente pas d'intérêt pour nous. Par contre dans les autres pays du Proche-Orient, notre participation dans les pétroles est de 41%, et j'anticipe que le développement continu des ressources de pétrole créerait non seulement une correspondante exportation de capital américain par les Sociétés pétrolières mères, mais créerait aussi dans ces pays un pouvoir d'achat dans lequel l'Amérique justement s'attend à fournir aux acheteurs du Proche-Orient des produits à des prix imbattables.

« Même en Éthiopie, j'ai tout lieu de croire qu'il existe

28 OCTOBRE

La colonie grecque d'Alexandrie a fêté par une série de manifestations patriotiques, l'anniversaire du 28 Octobre 1940, manifestations qui ont été couronnées hier soir par un grandiose banquet tenu au « Carlton », sous les auspices de nos confrères Z. Halkiadis de l'«Anatoli», et A. Sevastopoulos de l'«Imera».

Près de 500 convives parmi lesquels de nombreuses personnalités hellènes, le clergé et la presse égyptienne, avaient répondu à l'invitation au banquet en l'honneur de deux anciens ministres grecs sous le Gouvernement Metaxas : M.M. Nicoloudis et Tamvacopoulos.

Au dessert le Dr. G.N. Nicolau, prononça un discours de circonstance dans lequel il retraça l'œuvre du très regretté Jean Metaxas, il fit les éloges des ex-ministres présents et remercia la Presse d'Égypte pour le précieux



M. TH. NICOLOUDIS

concours qu'elle a toujours porté à la cause de la Grèce.

A son tour M. Nicoloudis remercia les organisateurs de la soirée et fit l'historique de la mémorable journée du «28 Octobre».

Puis le représentant de S.E. le Patriarche Christophoros, fit une brillante improvisation patriotique qui fut souvent interrompue par des applaudissements nourris.

DANS LES ASSURANCES

LES PLAINTES DES UNDERWRITERS AMERICAINS

New-York, 27 (Service Privé). — Les « Underwriters » américains se plaignent que certaines marchandises achetées aux États-Unis ont été assurées à Londres, bien que les « underwriters » américains ont offert des taux plus bas, vu que le Gouvernement anglais a de larges crédits sterling et à Londres mais manque de dollars.

du pétrole en abondance. J'ai eu le privilège de représenter la «Sinclair Oil Corporation» dans les négociations qui se sont conclues par l'obtention de la concession accordée par Sa Majesté Impériale Haïlé Selassie I. L'acte de concession a été rédigé par Maître Francis T. Christy ».

Après un séjour de quelques jours, M. Wagner continuera son voyage dans les autres pays du Proche-Orient, particulièrement en Arabie Séoudite où il aura l'honneur de rencontrer S.M. le Roi Ibn Séoud. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses entreprises, surtout que nous sommes convaincus qu'il a des projets d'une haute importance pour la création en Égypte d'industries de produits exportables dont le revenu de la vente constituerait une source de crédits dollars pour notre pays.

C. D. B.



...et donne-moi
mon
Chocolat Royal
quotidien...

The ROYAL CHOCOLATE WORKS
of Egypt

LA JOURNÉE

— Revenant les membres du comité des E. S.M. le Roi déclare que les partis doivent porter leur activité vers l'intérêt général et qu'il incombe à chacun de déployer tous les efforts possibles pour la patrie.

— On dément les informations qu'un accord aurait été atteint dans les conversations de Washington.

— La presse anglaise critique les déclarations de M. Truman concernant la bombe atomique.

— Une véritable guerre civile commence à se dérouler en Chine entre les communistes et les troupes de Chungking.

— L'émir Abdallah déclare que l'entrée de cent mille Juifs en Palestine ferait prendre une mauvaise tournure à la question.

— On dit que la Grande-Bretagne et les États-Unis se sont mis d'accord sur une augmentation de l'immigration et le maintien de l'ordre dans le pays.

— On dément que le franc va être dévalué.

— Le procès des criminels de guerre hongrois va commencer aujourd'hui.

— M. Petitpierre, déclare que la Suisse continuera sa politique de neutralité.

— On dément que les États-Unis aient offert leur médiation en Indonésie.

— Le maréchal Rokossovsky a pris des mesures sévères pour faire la chasse aux déserteurs russes en Pologne.

— M. Bénès fait appel aux alliés pour aider la Tchécoslovaquie à résoudre le problème des Allemands.

— L'opposition yougoslave est en train de s'organiser.

— Le «Times» propose que l'armistice avec l'Italie soit modifié.

CHANGES -- Le taux sterling - dollar, à 3 mois est de: 4.00 1/2

LA BOURSE DE COTON DE NEW-YORK ET LA FERMÉTURE DE LIVERPOOL

Une déclaration du Président du «New-York Stock Exchange»

New-York, (Service Privé).

— Le «New York Cotton Exchange» s'est joint aux autres groupes de l'industrie cotonnière des États-Unis, pour exprimer la profonde inquiétude quant à la décision de tenir fermé le marché à terme de Liverpool, ce qui éliminerait ou affecterait sérieusement un des principaux débouchés pour le coton américain.

Le Président du «New York Stock Exchange» souligne que les filatures anglaises de coton, qui utilisent normalement de grosses quantités de coton américain, seraient forcées d'assurer leurs demandes par les voies gouvernementales au lieu de la voie directe des négociations avec les exportateurs des États-Unis.

AYEZ LA CERTITUDE D'UNE BOISSON DE QUALITE CONSTANTE

COMMANDEZ

Les produits aristocratiques du

Comptoir Commercial

Vinicole

« EPHÈSE »

Zibib — Brandy — Vermouth — Vins — Liqueurs — Lime Juice — Orange & Lemon Squash.

Alex.: Tél. 27470
Le Caire: Tél. 54281

BEFORE EFFECTING YOUR MARINE INSURANCES OF ANY DESCRIPTION APPLY FOR CONDITIONS TO

THE EAGLE STAR INSURANCE Coy. Ltd.

Authorized Capital £ 5,500,000 - Subscribed £ 5,406,618 - Paid up £ 3,350,000
Established 1807

Special Advantages

1. Absolute Security
2. Immediate settlement of claims in Alexandria
3. High limits for first class steamers
4. Reinsurances accepted

Agents

D. J. PALEOLOGO & SON

3, Mohamed Aly Square Tel. 23989

LOIS, DÉCRETS ET ARRÊTÉS

Avis de Sociétés

MAGNIE DU DE SUEZ
21-
Compagnie Universelle Maritime de Suez
A partir du Lundi 5 Novembre 1945, le service des Obligations de la Compagnie du Canal de Suez sera, à nouveau, assuré par le Comptoir National d'Escompte de Paris.

Memento de l'actionnaire

Mercredi 31 Octobre
S.A.E. de Construction « EGYPTO » Le 31 Octobre à 11 h. a.m. Ass. Gén. Ord., 18, rue Stamboul, Alexandrie.

Lundi 12 Novembre
Palestine Hotels Ltd. — Le 12 Novembre, à 5 heures p.m., Ass. Gén. Extr., au Continental Savoy Hotel, Cairo. Ordre du jour: Augmentation du Capital à Lstg. 325.000.

Jeu 8 Novembre
Fabrique Egyptienne des Textiles « Ka-Bo » S.A.E. — Le 8 Novembre à 3 heures p.m., Ass. Gén. Extr., au Siège de la Société à Alexandrie. Ordre du jour: Distribution dividende intérimaire et divers.

Mercredi 21 Novembre
Aboukir Co., Ltd. — Le 21 Novembre 1945, Ass. Gén. Extr. Ordre du jour: transfert en Egypte des organes de Contrôle et de Direction de la Société.

Mercredi 28 Novembre
Rosetta and Alexandria Rice Mills Co. — Le 28 Novembre à 11 heures 30 a.m., Ass. Gén. Ord., 164 Prom. Reine Nazi, Alexandrie.

A CEDER
INDUSTRIE IMPORTANTE
fonctionnant à plein rendement à céder pour cause de départ.
S'adresser à: « Z. », B.P. 1995, LE CAIRE. No. 212. (3-1)

CONTOMICHALOS, SONS & Cy. LIMITED
Registered Office ... KHARTOUM
Branches ... PORT-SUDAN & WADI-HALFA (Sudan)
Agencies in Egypt ... ALEXANDRIA, CAIRO, PORT-SAID & SUEZ
London Agency ... CREECHURCH HOUSE Crechurch Lane E.C. 3.
STEAMSHIP, INSURANCE, FORWARDING AND COMMISSION AGENTS
For freight and other particulars apply to: P.O. Box No. 326 — KHARTOUM (Sudan) or P.O. Box No. 903 — ALEXANDRIA Tel. Management 28267/29454. Tel. Shp. Dept. 20180. (R.C.A. 23102)

For Marine Insurance of every description apply to:
Standard Marine Insurance Company Ltd.
UNITED WITH THE LONDON & LANCASHIRE INSURANCE Co. Ltd.
General Agents for Egypt: R. J. MOSS & Co. Moss Hutchison Line Ltd. Succrs. 11, Rue Fouad 1er. - P.O.B. 188, Alexandria Teleph: No. 25693 (R.C. Alex. 30487)

LES PRODUITS
STEPHAN'S GIN — BRANDY — ZIBIB — LEMON JUICE — VERMOUTH — LIQUEURS ET SIROPS DE PREMIERE QUALITE
Z. ASMANIS & C. STEFANIDES Phone 26269 — ALEXANDRIE (Egypte)

The Indemnity Marine Assurance Company Limited.
Established 1824
Security Lst. 25.000.000.
Agents in Egypt: RAOUL RICHES BROTHERS 17, RUE CHERIF PACHA — ALEXANDRIA Telephones: 24792 - 24739 - 27792

Imprimerie PROCACCIA

Les transactions sur le papier-journal
Arrêté Ministériel No. 523 de 1945

Le Ministre de l'Approvisionnement,
Vu l'article 1 paragraphe 1 et les articles 38 à 41 du Décret-Loi No 95 de 1945 relatif aux questions de l'approvisionnement,

ARRÊTE:
Art. 1 — Sera accordée l'autorisation de faire des transactions sur le papier-journal désigné à l'article 39 du Décret-Loi No 95 de 1945, dans les cas suivants:

- (a) Si le papier détenu ne peut, de par sa nature, servir à l'impression des journaux.
(b) Si le papier détenu est formé de papier journal colorié en quantités proportionnelles aux besoins du détenteur.
(c) Si le papier détenu provient de coupures de rouleaux d'une dimension déterminée à une autre en rapport avec le volume du journal.
(d) Si le papier détenu appartient aux autorités militaires ou est destiné à des fins de propagande.

Art. 2 — Les quantités prescrites de papier journal mentionnées à l'article 38 du Décret-Loi No 95 de 1945 seront remises en vertu d'ordres de livraisons contenant le nom de l'importateur, le nom du bénéficiaire de l'ordre, la quantité de papier à livrer et le but dans lequel il doit être utilisé.

Art. 3 — Les propriétaires de journaux ou ceux responsables de leur direction devront tenir des registres dans lesquels ils inscriront les indications suivantes:

- (1) la quantité de papier journal se trouvant en leur possession, sa nature, sa dimension, son poids et ce qu'ils en recevront par la suite;
(2) La quantité qui en est utilisée à l'impression de chaque tirage, en indiquant le quantum du dicit blanc et les résidus des rouleaux de papier après l'impression ainsi que le nombre d'exemplaires impropres à la vente.
(3) Le nombre d'exemplaires remis aux distributeurs pour chaque tirage.
(4) Le nombre d'exemplaires distribués aux abonnés, milieux officiels, gratuitement ou de toute autre manière en indiquant le nombre distribué à chacun.

Art. 4 — Les contractants pour la vente des journaux devront tenir un registre spécial pour chaque journal qu'ils distribuent, dans lequel ils inscriront les indications ci-après:

- (1) Le nombre d'exemplaires à eux remis de chaque tirage pour être distribués;
(2) Le nombre d'exemplaires adressés de chaque tirage aux différentes régions et le nom du contractant ayant charge de leur distribution;
(3) Ils devront adresser au Ministère de l'Approvisionnement dans les 10 premiers jours de chaque mois, un état indiquant le nombre d'exemplaires qu'ils ont reçus de chaque journal séparément au cours du mois précédent, le nombre d'exemplaires qui en ont été distribués dans chaque zone de distribution, ce qui en a été acheminé à l'étranger et le nombre d'exemplaires retournés des zones intérieures de distribution.

L'avis relatif aux exemplaires retournés de l'étranger sera adressé au courant du mois suivant le mois pour lequel l'état a été adressé.

Art. 5 — Les propriétaires des journaux et les contractants pour la distribution, de même que ceux qui s'occupent du commerce en gros des journaux retournés devront informer le Ministère de l'Approvisionnement dans le courant d'une semaine de la publication du présent Arrêté, des magasins et lieux dans lesquels ils gardent les quantités d'exemplaires retournés de journaux et revues. Sont exemptées de cette obligation les personnes qui auront déjà donné cette information en exécution de l'article 3 de la Proclamation militaire No 581.

Art. 6 — Les propriétaires d'imprimeries et leurs gérants

responsables devront informer le Ministère de l'Approvisionnement dans le courant d'une semaine de la publication du présent Arrêté, des journaux qu'ils impriment, ainsi que des différents coûts d'impression convenus entre eux et les propriétaires des journaux. Seront exemptées de cette obligation les personnes qui auront déjà fourni cette information en exécution de l'article 9 de la Proclamation militaire No. 581.

Les personnes désignées à l'alinéa précédent devront aviser le Ministère de l'Approvisionnement de toute modification survenant dans ces indications dans les trois jours de la date de la modification.

Art. 7 — Les personnes désignées à l'article précédent devront tenir un registre spécial pour tout journal qu'elles impriment, dans lequel elles inscriront journallement le nombre d'exemplaires imprimés de chaque journal au cours du mois précédent.

Art. 8 — Les propriétaires d'imprimeries ou leurs gérants responsables devront tenir un registre spécial dans lequel ils inscriront la quantité de papier journal à eux remise, ce qui en est livré à d'autres que les propriétaires de journaux, le nom du propriétaire du papier, le numéro et la date de l'ordre de livraison qui lui est délivré par le Ministère de l'Approvisionnement, l'objet pour lequel le papier a été livré, la quantité qui en a été utilisée dans ce but, le nombre d'exemplaires imprimés et la date de leur impression.

Ils devront, de même, aviser le Ministère, une semaine après l'impression de ce qui leur a été confié, de la quantité de papier en reliquat chez eux.

Art. 9 — Les propriétaires de journaux et leurs gérants responsables devront livrer dans la troisième semaine de chaque mois aux dépôts de la Société Orientale de Publicité à Cairo, le papier dicit blanc de toutes sortes (pelures, résidus de rouleaux, balayure) à raison de L.E. 40 la tonne.

Art. 10 — Les registres mentionnés aux articles 3, 4, 7 et 8 du présent Arrêté seront tenus en langue arabe conformément aux modèles (a), (b) (c) et (d) annexés au présent Arrêté.

Les avis mensuels mentionnés aux articles désignés à l'alinéa précédent seront rédigés en langue arabe également conformément aux modèles (e), (f) et (g) annexés à cet Arrêté.

Art. 11 — A observer, lors du calcul de la quote-part mensuelle du journal, une proportion d'exemplaires retournés ne dépassant pas 10 pour cent du nombre d'exemplaires distribués. Si cette proportion est dépassée la quote-part du journal sera diminuée du surplus. Il y a lieu de calculer une proportion s'élevant à 10 pour cent pour le papier dicit et les déchets d'impression.

Art. 12 — Toute infraction aux dispositions de l'article 9 sera passible des peines prévues à l'article 54 alinéa 1 et 2. Toute autre infraction aux dispositions du présent Arrêté sera passible des peines prévues à l'article 54, alinéa 3.

Art. 13 — Le présent Arrêté entrera en vigueur à la date de sa publication au Journal Officiel.

Fait le 6 Octobre 1945
TAHA EL SIBAI
Suivent les modèles de registres ci-après:
Modèle «A» Registre du Journal.
Modèle «B» Registre du Bureau de Distribution.
Modèle «C» Registre de l'Imprimerie.
Modèle «D» Registre de l'Imprimerie (pour les oeuvres).
Modèle «E» L'Avis mensuel.
Modèle «F» L'Avis du Bureau de Distribution.
Modèle «G» L'Avis de l'Imprimerie.

La réquisition de certains produits
Arrêté Ministériel No. 525 de 1945

Le Ministre de l'Approvisionnement,
Vu l'article 1 (paragraphe 5) et les articles 43 à 47 du Décret-Loi No 95 de 1945;

ARRÊTE:
Art. 1 — La réquisition est maintenue d'une manière générale sur les produits ci-après:
(1) Les quantités d'étain et d'ammoniaque se trouvant dans les enceintes douanières, ainsi que les quantités de ces articles qui parviendront à l'avenir.

(2) Les quantités de gaz ammoniac se trouvant dans un établissement quelconque ou dans l'une des enceintes douanières du Royaume d'Egypte, de même que les quantités de ce produit qui seront reçues à l'avenir.

(3) Les quantités de caoutchouc brut (Latex, crêpe et Smokendchits) se trouvant dans un établissement quelconque ou dans l'une des enceintes douanières du Royaume

d'Egypte de même que les quantités de cet article qui arriveront à l'avenir.
(4) Les papiers d'impression et d'écriture de toutes sortes, de tous poids et dimensions existant dans les enceintes douanières et ceux qui arriveront à l'avenir.

(5) Les différentes sortes de voitures se trouvant dans les enceintes douanières et celles qui parviendront à l'avenir.

(6) Les articles suivants en porcelaine, faïence, aluminium se trouvant dans les dépôts et établissements Yaout Ahmed Abou Handah à Alexandrie, Le Caire, Tantah ou toute autre région:

- (1) Tasses à thé en porcelaine.
(2) Services à thé.
(3) Tasses à café en porcelaine.
(4) Services de table en porcelaine.
(5) Complément de services de table.
(6) Bois en porcelaine et faïence.
(7) Assiettes blanches lourdes en porcelaine.
(8) Assiettes en porcelaine, divers.
(9) Assiettes en porcelaine.
(10) Cuillères, fourchettes, couteaux Alpaca.
(11) Soupières en faïence décorées.
(12) Théières en porcelaine.
(7) Tous genres de pneus et de chambres à air relatifs aux voitures, se trouvant dans l'enceinte douanière, dans les entrepôts et ce qui en sera importé à l'avenir.

(8) Les quantités d'alun (Sulfate d'alumine) dans un établissement quelconque dans le Royaume d'Egypte et ce qui en sera importé à l'avenir.

(9) Les quantités de soude caustique dans un établissement quelconque du Royaume d'Egypte et ce qui en sera importé à l'avenir.

(10) Les quantités de fer, acier brut, plaques de tôle noires et galvanisées qu'elles soient uniformes ou ondulées, ainsi que les tuyaux de fer se trouvant chez les importateurs, dans les entrepôts de l'Union des Importateurs, dans les enceintes douanières ou qui seront importés de l'étranger à l'avenir.

(11) Tous les bois provenant de la Suède pour la Daira Assaad Bassili Pacha, les bois arrivés ou qui arriveront à l'avenir au nom de l'Union des Importateurs de Bois ou au nom de tout autre importateur qu'ils soient dans l'enceinte douanière ou dans tout autre local en Egypte dans lequel ces bois auraient été transférés.

Art. 2 — Le Ministère de l'Approvisionnement réglera la distribution des articles réquisitionnés en vertu des dispositions du présent Arrêté et ceux auprès de qui la réquisition a eu lieu procéderont au retrait des articles réquisitionnés des enceintes douanières, à leur transport à leurs dépôts pour les garder par leurs soins sous leur responsabilité, ainsi qu'à l'exécution de la réglementation de la distribution qui y sera instituée par les soins du Ministère de l'Approvisionnement.

Art. 3 — Toute personne qui refuserait de se soumettre aux dispositions du présent Arrêté sera passible des peines prévues à l'article 56 du Décret-Loi No 95 de 1945.

Art. 4 — Le présent Arrêté entrera en vigueur à la date de sa publication au Journal officiel.

Fait le 6 Octobre 1945.
TAHA EL SIBAI

Interdiction pour certaines personnes de faire le commerce de certains produits
ARRÊTE MINISTERIEL No. 526 de 1945

Le Ministre de l'Approvisionnement,
Vu l'article 3 du Décret-Loi No 95 de 1945 relatif aux questions de l'Approvisionnement;
Sur l'avis conforme du Comité Suprême de l'Approvisionnement;

ARRÊTE:
Art. 1 — Il est interdit de faire le commerce de l'une des marchandises désignées au Tableau (1) annexé au présent Arrêté ou de les utiliser dans l'industrie, à toute personne qui aura été condamnée pour délit passible des peines prévues aux Décrets-Lois mentionnés au Tableau No (2).

Art. 2 — Toute infraction aux dispositions du présent Arrêté est passible des peines prévues à l'article 56 du Décret-Loi No 95 de 1945 relatif aux questions de l'approvisionnement.

Art. 3 — Le présent Arrêté entrera en vigueur à la date de sa publication au Journal Officiel.

Fait le 6 Octobre 1945
TAHA EL SIBAI

TABLEAU No. (1) annexé à l'Arrêté Ministériel No 526 de 1945

- 1) Les combustibles liquides de toutes sortes.
2) Le fer brut et ouvré.
3) Le bois de toutes sortes.
4) Le papier de toutes sortes.
5) Le jute brut et ouvré.
6) Le caoutchouc brut et le caoutchouc des pneus des voitures.
7) Les produits de teinturerie et de tannage.
8) L'étain.
9) L'ammoniaque.
10) La graine de coton.
11) Les tissus de toutes sortes.
12) Le sucre.
13) Le thé.
14) L'huile de graine de coton.
15) La farine.
16) Le maïs.
17) Le riz.

TABLEAU No. (2)

- 1) L'article 3 du Décret-Loi No 98 de 1939 interdisant l'exportation de certains produits et marchandises.
2) Les articles 54 (paragraphe 1 et 2) et 56 du Décret-Loi No (*) de 1945 relatif aux questions de l'approvisionnement.
3) L'article 7 du Décret-Loi No 96 de 1945 relatif aux questions de la tarification obligatoire.

Commissions d'Estimation
Arrêté Ministériel No 527 de 1945 portant constitution des Commissions d'Estimation prévues à l'article 47 du Décret-Loi No. (*) de 1945.

Désignation de fonctionnaires aux fins de contrôle

Arrêté du Ministère de l'Approvisionnement No. 95 de 1945 conférant aux fonctionnaires désignés dans la liste ci-jointe la qualité d'officiers de police judiciaire, aux fins de contrôle de l'exécution des dispositions du Décret-Loi No. (*) de 1945 et de constatation des délits portant infraction à ses dispositions.

Interdiction de vendre certains articles
Arrêté Ministériel No. 504 de 1945

Le Ministre de l'Approvisionnement,
Vu l'article premier du Décret-Loi No 95 de 1945 relatif aux questions de l'Approvisionnement,

Après l'accord du Comité Suprême de l'Approvisionnement,

ARRÊTE:
CHAPITRE I
DISPOSITIONS GENERALES

Art. 1 — Il est interdit aux propriétaires des usines et aux importateurs de se livrer à la vente des articles mentionnés au Tableau annexé au présent Arrêté à des personnes autres que celles que désignera le Gouvernement et dans la limite des quantités prescrites à chacune d'elles.

Art. 2 — Il est interdit aux commerçants en gros et aux Coopératives Centrales de se livrer à la vente des quantités de ces articles prescrites à chacun d'eux à d'autres que ceux désignés par le Ministère de l'Approvisionnement parmi les commerçants en détail, les coopératives, les propriétaires des usines utilisant ces produits dans leur industrie ou les établissements publics ou représentants de collectivités et dans la limite des quantités prescrites à chacun d'eux.

Les commerçants en gros, coopératives centrales, propriétaires des usines set des établissements publics devront être munis d'un registre spécial dans lequel ils inscriront les quantités d'articles qui leur parviennent, la date de leur arrivée, ce qu'ils en vendent ou en utilisent avec indication du nom de l'acheteur, sa signature, le quantum et la date de la vente.

Art. 3 — Les commerçants en gros et les coopératives centrales devront aviser le Bureau compétent de l'Approvisionnement dans la première semaine de chaque mois, des quantités d'articles en reliquat chez eux du mois précédent et se conformer aux instructions que leur fera parvenir le Bureau susdit à ce sujet.

Art. 4 — Le Ministère de l'Approvisionnement affectera

(*) Le numéro du décret a été omis dans le J.O. édition arabe.

SPEED COMFORT & CONVENIENCE
MISR EGYPTIAN AIRLINES
Enquiries & Reservations
Almaza Airport - CAIRO
Phone: 61396 or 61285

CE SOIR
AU RIALTO
WARNER BROS
présentent avec fierté la fameuse œuvre de Ernest Hemingway
TO HAVE AND HAVE NOT
avec HUMPHREY BOGART
LAUREN BACALL
etc.
Plus fort que CASABLANCA!

LIVRES A VENDRE
(A l'état de neuf)
BOURGNET: « L'étape » P.T. 17
FOLEY: « La dame aux millions » P.T. 17.
RICHARD: « Les courses » (Pur sang — Jockeys — joueurs etc) P.T. 20.
GEO SUAREZ: « Cromwell et Polncaré » P.T. 18.
DUHAMEL: « Les hommes abandonnés » P.T. 17.
BLOND: « Journal d'Imprudent » P.T. 17.
LA BRUYERE: « Caractères » P.T. 20 — « Les frères Rorique » P.T. 15.
CHATEAUBRIAND: « Le génie du Christianisme » 2 vol. neufs, rél. P.T. 40 — « La réponse du seigneur » P.T. 15.
ROUBAUD: « Les enfants du Cain » P.T. 17.
PROSPER MERIMEE: « Lettres à une autre inconnue » P.T. 17. — « Correspondance inédite » P.T. 17.
BELLIARD: « Au long du Nil » P.T. 17.
Ecrire: Le Nouvel Argus de la Presse, 1, Rue Thérapie, Alexandrie.

ETABLISSEMENTS IDEAL
J. L. ANGELOLOU & Co.
15, Rue GALAL
Tél.: 42532
LE CAIRE
Spécialistes pour les TUBES DE PAPIER A CIGARETTES
bout doré laminé, bout or brun ou simple
ETIQUETTES EN GAUFRAGE
papier doré, simple, chromo, etc.
ROULEAUX DE PAPIER GOMME "IDEAL"
le plus pratique et le plus résistant pour toutes sortes d'emballages.

à chaque commerçant en détail et à chaque coopérative un nombre de consommateurs. Les commerçants en détail ou coopératives ne pourront disposer des produits de l'approvisionnement pour d'autres que les consommateurs désignés à chacun d'eux et dans la limite des quantités prescrites à chaque consommateur. Les commerçants en détail et les coopératives mentionnées à l'alinéa précédent devront tenir un registre conforme au modèle annexé dans lequel ils inscriront les numéros des cartes, les noms des consommateurs,

**Nouveau Matériel
Réduction de Prix!**



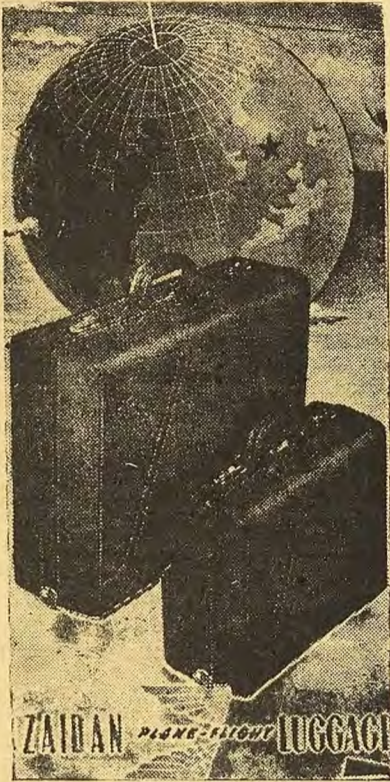
TRAVAIL GARANTIS SUR FACTURE

Offre unique!

- * RELIEF DONNÉ A TOUT PNEU LISSE P.T. 120
- * RECAOUTCHOUTAGE et RÉPARATION TOUTES DIMENSIONS

USINE J. LUMBROSO
LE CAIRE, 19 SOULMAN PACHA TEL. 24187
ALEX. 28 BLD. SULTAN-HUSSEIN TEL. 23223

TRAVAUX - CAOUTCHOUC - INDUSTRIEL



Handbags & Shoes
60, Kantaret el Dekka Street
CAIRO - Tel. 47991 - 41862

**UN AN D'ACTIVITE
DU PORT DE DIEPPE**

Libérée le 1er Septembre 1944, la ville de Dieppe a vu son port utilisé pour le trafic des armées anglaises dès le 7 du même mois.

Le port connu alors une activité sans précédent: on y vit entrer et décharger plus de 30 navires en 24 heures: munitions, carburants, vivres, matériel nécessaire à la continuation de la lutte contre l'Allemagne étaient facilement déchargés et acheminés de là sur le front par route et par fer.

Jusqu'au mois de Décembre, Dieppe resta exclusivement consacré au trafic militaire. Au cours du mois de Décembre, le trafic civil commença à utiliser le port de Dieppe pour les seules importations de charbon.

Ce ne fut qu'à partir du Mars 1945 que le port de Dieppe fut rendu intégralement au trafic civil.

Depuis lors, malgré les difficultés innombrables dues aux destructions que surmontent chaque jour les services du port et de la Chambre de Dieppe, la situation s'améliore. Déjà, douze grues électriques sont en exploitation normale et les voies des quais rétablies. On espère prochainement voir remettre en service une grue à vapeur. La réparation des hangars est menée activement et dans quelques semaines, le hangar du Levant sera de nouveau prêt à recevoir des marchandises et plus particulièrement des fruits exotiques pour l'entrepôt desquels il fut spécialement conçu.

Pendant les mois de Décembre, Janvier et Février, 65.353 tonnes de charbon ont été importées à Dieppe.

Du mois de Mars au 31 Août, le même port a reçu 183.407 tonnes de charbon et 89.795 tonnes de denrées diverses, soit pour les derniers six mois, 270.202 tonnes.

Au total, 335.555 tonnes de marchandises ont été déchargées à Dieppe, sous le contrôle du Service des Importations et des Exportations ou de ses services annexes.

Grâce à l'effort soutenu fourni par le personnel employé sur le port, grâce à la compréhension des services du port, de la Chambre de Commerce et des chemins de fer, Dieppe contribua au relèvement national et s'inscrit par l'importance de son trafic au nombre des grands ports français.

UN PROBLEME IMPORTANT

LA CRISE DES LOGEMENTS ET L'INDUSTRIE DU BATIMENT

par l'Ing. Roberto Mitrovich

Le décret-loi No. 97 de 1945, qui a remplacé les proclamations militaires sur les rapports entre bailleurs et locataires, n'a fait que confirmer l'existence d'une grave crise des logements dans les principales villes d'Egypte.

Quelles sont les raisons déterminantes de cette crise ?

Principalement trois :

1. — L'absence presque totale de nouvelles constructions pendant les six années de guerre;
2. — La location ou la réquisition de divers immeubles par les autorités militaires;
3. — L'évolution constante du standard de vie de l'Egyptien moyen et l'augmentation de la population des villes due à la courbe démographique ascendante et à l'afflux des ouïers agricoles dans les villes.

Le gouvernement qu'a-t-il fait pour remédier directement à cette crise ou bien pour a. gr l'initiative privée à la résoudre ?

RIEN, ABSOLUMENT RIEN !

Selon nous il y a un seul moyen vraiment efficace pour en venir à bout et c'est: **CONSTRUIRE**.

Nous ne proposons pas que le gouvernement entreprenne lui-même la construction de maisons populaires; ce serait très beau, mais peut-être difficile à réaliser.

Nous demandons simplement que le gouvernement égyptien fasse ce que font les gouvernements des autres pays, c'est-à-dire tout son possible pour faciliter l'Industrie du Bâtiment et encourager l'initiative privée.

A savoir :

- a) Exempter des taxes et impôts pour un certain nombre d'années les nouvelles constructions ;
- b) Faciliter l'importation des matériaux de construction, inexistant dans le pays, tels que le fer et le bois ;
- c) Abolir toute restriction sur le ciment ;
- d) Abolir toute entrave à la libre circulation des matériaux de construction importés (ingérence du ministère des Approvisionnements, difficultés et formalités pour la livraison des bous, etc.) ;
- e) Maintenir la tarification de ces matériaux sur une base équitable ;
- f) Alléger les droits de Douane et les tarifs des transports par Chemin de Fer.

L'essentiel est en conclusion que les matériaux de construction puissent arriver aux consommateurs à un prix abordable.

Or, le fer et le béton commencent à arriver régulièrement d'Angleterre et d'Amérique; le ciment se trouve abondamment sur place; les briques et les pierres n'ont jamais manqué dans le pays; le bois est encore malheureusement très rare, mais on prévoit des arrivages substantiels de Suède et d'Amérique au printemps prochain.

Au lieu de ces facilités, on entend parler avec instance d'une nouvelle taxe de consommation sur le fer et le bois.

Est-ce que l'Industrie du Bâtiment est une industrie d'articles de luxe, qui n'intéresse qu'une petite élite de riches? Ou bien est-ce une des industries vitales du pays qui intéresse une très large portion de sa population? Qu'en pensent les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs, les décorateurs, les maçons, les milliers et milliers d'ouvriers qui travaillent dans l'industrie du bâtiment même, et dans les industries associées du ciment, de la chaux, du plâtre, de la brique, du marbre, du bois, du fer, du sable, des cailloux, des pierres, des installations sanitaires et électriques, des meubles, de la peinture, etc.? Qu'en pensent les milliers d'ouvriers renvoyés aux usines militaires, qui pourraient facilement trouver un emploi dans les nouvelles activités des industries et des commerces plus haut cités ?

Il est incontestable que l'industrie du bâtiment, essentiellement une industrie de paix pourrait en absorber une très grande partie.

Un nous dit par contre que le prix du pain a baissé d'un millième. C'est évidemment une très grande consolation pour l'ouvrier qui ne pourra se procurer les cinq millièmes restants parce qu'il sera sans travail comme conséquence de la hausse des prix du fer et du bois.

Il faut que dans les Hautes Sphères on finisse par comprendre que toute mesure démagogique anti-économique ne peut se résoudre en définitive que dans un désastre économique pour toute la nation.

Et c'est ceux qui auraient dû être bénéficiés, qui finiront par payer...

R. MITROVICH
Ingénieur Civil.

POUR UN NIVEAU D'EXISTENCE PLUS ELEVE

L'une des principales raisons pour lesquelles la suppression des restrictions au commerce après la dernière guerre s'avéra si difficile fut le manque de toute politique de reconstruction sur laquelle existait un accord général, le manque de tout mécanisme financier qui eût pu donner aux pays n'ayant pas assez de matières premières, de produits alimentaires, etc., le temps de reprendre haleine pour recommencer leur production et adapter leurs économies aux conditions nouvelles qui se révélaient graduellement. Après cette guerre, la première préoccupation de plusieurs gouvernements est encore l'acquisition d'outremer des marchandises essentielles à la renaissance de leur activité économique et l'adaptation graduelle de toute leur économie des besoins de guerre à ceux de paix, d'un isolement partiel ou presque total à une économie mondiale. Nous devons affronter le fait que ce processus nécessaire d'adaptation prendra du temps; que nous ne pouvons pas espérer voir le monde passer brusquement des restrictions d'une économie de guerre à la liberté qui est le but déclaré que les Nations Unies se proposent d'atteindre.

La rapidité avec laquelle pourra être effectuée la transition, et la mesure dans laquelle ces objectifs pourront être réalisés dépendront surtout de la mesure dans laquelle les hommes d'état et le public général agiront d'a-

près la réalisation qu'il y a une étroite interdépendance entre une plus grande liberté de commerce et l'achèvement d'un emploi stable et élevé des ressources.

Il est inutile de préconiser une plus grande liberté de commerce dans l'intérêt du commerce même, ou de poursuivre une politique commerciale dans l'intérêt du commerce seul. La politique commerciale fait partie intégrale universellement et si justement préconisée aujourd'hui; c'est une partie essentielle de toutes les politiques destinées à maintenir des emplois utiles et efficaces; c'est une partie essentielle de la politique sociale dont l'objectif est résumé par l'expression « un niveau élevé d'existence ».

La raison fondamentale pour laquelle une plus grande liberté commerciale est nécessaire si l'on veut assurer un niveau élevé d'existence, est évidente, car c'est seulement grâce au commerce international que le consommateur individuel est mis à même d'acheter ce qui est produit dans le marché le moins cher; c'est seulement par ce moyen qu'il peut convertir son propre travail en une quantité maximum de marchandises et de services, qui sont le produit du travail des autres.

(Extrait de «Politique Commerciale dans le Monde d'Après-Guerre», rapport du Comité Economique et Financier de la Société des Nations).

AUX ETATS-UNIS

LA FORTE DIMINUTION DES RESERVES MINERALES

Washington, (USIS). — Les exigences de la guerre et la production à outrance des quelques décades écoulées ont réduit les approvisionnements commerciaux en ce qui concerne certains minéraux dans ce pays à des quantités presque inexistantes, a déclaré le Département de l'Intérieur. Certains facteurs ont abouti à la diminution de certains autres minéraux à un point où des mesures précises de conservation seront requises dorénavant, a ajouté le Département de l'Intérieur.

Le Ministère estime qu'à la cadence de la production d'avant guerre les réserves de plomb seront épuisées d'ici douze ans, celles d'argent d'ici onze ans, et celles de l'antimoine, du tungstène et du platine d'ici quatre ans. Quant aux ravitaillements en nickel et en étain, que les Etats-Unis importent depuis longtemps, ils seront épuisés en moins d'une année. Les réserves de cuivre suffiront pendant 34 ans, celles de zinc pendant 19 ans. Les «réserves établies» de pétrole sont suffisantes, estime le Département, pendant dix-huit ans seulement, bien que les réserves de pétrole changent constamment à la suite de la découverte de nouveaux gisements.

D'autre part si dans l'après guerre l'emploi des minéraux est le même en moyenne que celui de la période allant de 1935 à 1939, les Etats Unis ont suffisamment de magnésium et de sel pour une durée indéfinie, assez de charbon bitumineux et de lignite pour 4000 ans, et assez de minerai de fer pour 111 ans.

« Les Etats Unis disposent en ce qui concerne les ressources qui sont fondamentales à notre économie industrielle, déclare le rapport au Département de l'Intérieur. Mais le moment est venu de se rendre compte du fait que nous ne pouvons pas maintenir indéfiniment la cadence actuelle ».

Le rapport ajoute : « Nous avons puisé dans le meilleur de nos ressources minérales à une cadence fantastique et les découvertes ne se sont pas maintenues au niveau de la production. A partir de maintenant notre attention doit être concentrée sur les recherches de dépôts profondément enfouis et sur nos ressources à faible teneur. Les exigences énormes de la guerre ont abouti à des totaux impressionnants pendant les années allant de 1940 à 1945. Ces totaux comprennent 469 millions de tonnes de minerai de fer, la plus grande quantité jamais produite par n'importe quelle nation au cours d'une période similaire, plus de deux milliards de tonnes de charbon bitumineux et plus de sept milliards de fûts de pétrole ».

LA FOIRE DE PRAGUE

La Foire de Prague sera ouverte le 17 Mars 1946 et elle durera jusqu'au 24 Mars 1946. Depuis longtemps déjà, la Foire de Prague soulevait l'intérêt du monde entier, car elle offrait un portrait complet de l'activité d'un pays très industriel — la Tchécoslovaquie.

En ce temps nouveau, sa force d'attraction est encore augmentée, et la Foire de 1946 jouira d'un nombre d'exposants jusqu'alors inespéré.

Les perspectives de l'avenir de l'Industrie Tchécoslovaque sont excellentes par le fait que les divers établissements de ce pays ainsi que leur outillage ont relativement peu souffert.

Un service d'Informations a été attaché à la Foire et il fonctionnera toute l'année.

Il renseignera rapidement et gratuitement tous ceux qui le désirent sur la production Tchécoslovaque. Ce service pourra également servir d'intermédiaire entre les maisons Etrangères qui cherchent un représentant pour la Tchécoslovaquie, ou vice versa.

LES RELATIONS COMMERCIALES DE L'IRAN AVEC L'ETRANGER

Une mission d'études iranienne part pour les Indes

Téhéran. — (AFP) — Une mission d'études économiques et commerciales, composée de Dr. Amiri, du Dr. Entelham et du Dr. Sadri, a quitté récemment Téhéran en route vers les Indes.

Cette mission est arrivée à Bagdad où elle a poursuivi sa route.

Avec la fin de la guerre, un des principaux soucis du Gouvernement iranien est de renouer avec l'étranger. La Chambre de Commerce de Téhéran a délégué plusieurs d'entre ses membres, en Grande Bretagne, en France, en Suisse, pour étudier les possibilités de reprise du commerce avec ces pays. La nouvelle mission qui vient de partir pour les Indes en est une nouvelle manifestation.

Avant la guerre, l'Allemagne était devenue le principal client pour l'importation et l'exportation de l'Iran, avec lequel elle avait signé un accord basé sur le clearing. La défaite des puissances de l'Axe a obligé l'Iran à réviser complètement les bases de son trafic commercial, et à rechercher ailleurs ce que l'Al-

lemagne lui fournissait avant la guerre.

Des Indes, l'Iran importe du thé, des tissus et du sucre. Les milieux commerciaux iraniens espèrent que le récent essor industriel des Indes permettra sans doute à l'Iran de se trouver dans ce pays un débouché pour ses produits et ses matières premières, et un marché où il pourra acheter des tissus à des prix abordables.

L'une des principales difficultés pour laquelle l'Angleterre ainsi que les autres pays d'Europe Centrale et Orientale éprouvent à écouler leurs produits en Iran, s'explique par le fait que le marché iranien ne peut pas absorber de grosses quantités de produits de qualité supérieure et dont les prix sont élevés et ne peuvent intéresser qu'une clientèle restreinte. C'est l'unique raison du succès de l'Allemagne et du Japon, dont la fabrication en abondance d'articles bon marché convenait mieux aux possibilités de la population iranienne. Il se pourrait ainsi que les Indes prennent ainsi à l'avenir une place assez importante dans le commerce iranien.

LE COMMERCE DE LA NORVEGE

"Il a fait de rapides progrès depuis la libération"
dit la "F. E. A."

Pendant les mois qui suivent la libération de la Norvège, le commerce de ce pays a réalisé de rapides avances vers le relèvement, aussi bien du point de vue de l'importation des produits essentiels que de celui de la production pour l'exportation d'articles nécessaires à la reconstruction des autres pays, a déclaré récemment la Foreign Economic Administration (FEA).

En fournissant des provisions essentielles à la Norvège, l'Hémisphère Occidental joue un rôle très important. D'Amérique du Nord et du Sud sont allés en Norvège 24 navires (y compris deux navires de pêche contenant chacun 60 tonnes de farine) avec un total de 150.000 tonnes de vivres, de textiles, de matériaux de construction, de camions et d'autres articles dont le pays avait un besoin urgent.

Le flot de ravitaillement à partir des Etats-Unis augmente encore. La FEA a accordé des licences pour l'exportation de marchandises pour une valeur de près de Doll. 20.000.000 à la date du 31 Juillet, dont près de Doll. 2.000.000 d'acier, environ Doll. 1.000.000 de produits chimiques et médicaments, plus de Doll. 5.000.000 de textiles et de cuir, environ Doll.

4.000.000 de vivres et de produits alimentaires, Dollars 2.000.000 de camions, pneus, etc., et beaucoup d'autres produits nécessaires au relèvement. Ces marchandises sont toutes achetées par la Norvège au comptant.

Bien qu'elle ait récemment seulement émergé d'une occupation impitoyable et extrêmement destructrice, la Norvège offre déjà à l'exportation de grandes quantités de matières dont d'autres pays ont un besoin urgent.

Ces produits se placent surtout dans deux catégories: les poissons, et les métaux, minéraux et engrais. La Norvège, dont la pêche, avant la guerre, était la plus importante d'Europe après celle de la Russie, offre pour livraisons immédiates 60.000 tonnes environ de poisson séché, salé, en conserve, congelé et frais, et elle en offre plus pour plus tard dans l'année.

Les métaux, minéraux et engrais qui seront disponibles pour l'exportation pendant le reste de l'année pourraient atteindre jusqu'à 1.000.000 de tonnes, selon la disponibilité du charbon et d'autres matières. En tout cas, 343.000 tonnes peuvent être immédiatement expédiées. Par ordre de tonnage disponible, elles se décomposent en pyrites, concentrés de minerai de fer, en-

grais au nitrate, cyanamide, ilménite, cuivre et concentrés de minerai de cuivre, alliages de fer et carbide. Il y a, en outre, des quantités substantielles de molybdenite, concentrés de graphite, uic-kel, talc, mica, feldspar, etc.

En raison des quantités impliquées et des problèmes de transport, la plus grande partie de ces produits peut être considérée comme plus précieuse pour la reconstruction de l'industrie et de l'agriculture en Europe, dit la FEA.

Quelques expéditions peuvent aussi être faites aux Etats-Unis où existe un intérêt commercial pour quelques-uns des produits mentionnés, dont les familières sardines en conserve et l'huile de foie de morue, l'ilménite, le fer-rochroome et le talc.

Tubes américains et européens pour appareils de radio

Adressez-vous à :



PHILIPS ORIENT
S.A.

LE CAIRE:
34, Sh. Gameh Charkass
Tél.: 49988.
ALEXANDRIE:
10, Rue Sésostris
Tél.: 25760.



PARFUMERIE
PRODUITS de BEAUTE

- * Eaux de Cologne 90°
- * Lavender Water 75°
- * Eau de Quinine 60°
- * Solid Brillantine
- * Liquid Brillantine
- * Hair Oil
- * Cold Cream
- * Vanishing Cream
- * Face Powder
- * Talcum Powder
- * Shampoo Powder
- * Shaving Stick
- * Newbrill

GEORGE J. ZAIDAN

DYESTUFFS & CHEMICALS



Call **No. 50379**

60, KANTARET EL DEKKA STREET -- CAIRO

OUR QUALIFIED TECHNICIANS ARE ALWAYS AT YOUR SERVICE

L'ACCORD PÉTROLIER ANGLO-AMÉRICAIN

Voici le texte de l'accord sur le pétrole intervenu entre les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats Unis :

PREAMBULE : Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dont les ressortissants détiennent, en grande partie conjointement, les droits d'exploitation et de développement des ressources pétrolières dans d'autres pays, reconnaissent :

1) Que des quantités abondantes de pétrole, disponibles en ce qui concerne le commerce international, pour faire face aux demandes croissantes du marché, sont essentielles aussi bien pour la sécurité que pour le bien-être des nations.

2) Que pour une période prévisible de l'avenir les ressources mondiales de pétrole sont adéquates pour assurer la disponibilité des dites quantités.

3) Que le développement ordonné d'un commerce international du pétrole ne saurait être mieux établi que par un accord international entre tous les pays intéressés au commerce du pétrole, qu'ils soient producteurs ou consommateurs.

Les deux Gouvernements ont par conséquent décidé, en tant que mesure préliminaire à la convocation d'une conférence internationale, pour envisager la négociation d'un accord multilatéral sur le pétrole, de conclure l'accord suivant :

ARTICLE 1. — Les Gouvernements signataires conviennent que le commerce international du pétrole dans tous ses aspects doit être effectué d'une manière ordonnée, sur une base mondiale, tout en tenant compte des considérations exposées dans le Préambule et dans le cadre des lois applicables et des contrats concernant les concessions.

A cette fin, et compte tenu des considérations de sécurité militaire et des dispositions des accords pouvant être en vigueur en ce qui a trait à la sauvegarde de la paix et à la prévention de l'agression, les Gouvernements signataires affirment les principes généraux suivants en ce qui a trait au commerce international du pétrole :

a) Des quantités adéquates de pétrole — par le terme pétrole l'on désigne dans cet accord le produit brut aussi bien que les produits qui en dérivent — doivent être accessibles dans le commerce international aux ressortissants de tous les pays sur une base de concurrence et non discriminatoire.

b) En rendant les ravitaillements en pétrole ainsi accessibles dans le commerce international, il faut tenir

compte de la sauvegarde des intérêts des pays producteurs en vue de leur développement économique.

ARTICLE II. — Dans l'application des dispositions de cet accord, les Gouvernements signataires devront diriger leurs efforts de manière que :

a) Toutes les concessions, tous les contrats et droits légalement acquis soient respectés, et qu'il n'y ait aucune interférence, directe ou indirecte dans ces contrats ou droits.

b) En ce qui concerne l'acquisition des droits d'exploration et de développement, le principe de l'égalité de chances soit respecté.

c) L'exploration et l'exploitation des ressources du pétrole, la construction et l'opération des raffineries et autres installations, et la distribution du pétrole ne soient pas entravées par des restrictions incompatibles avec les objectifs de cet accord.

ARTICLE III. — En vue d'une adoption plus étendue des principes compris dans cet accord, les Gouvernements signataires conviennent sur le fait qu'il est pratique qu'ils proposent aux gouvernements de tous les pays intéressés, producteurs et consommateurs, la négociation d'un accord international sur le pétrole lequel, inter alia, établira un conseil international permanent du pétrole.

2) A cette fin les Gouvernements signataires ont convenu de formuler à une date rapprochée des plans en vue d'une conférence internationale pour la négociation de l'accord multilatéral du pétrole en question. Ils se consulteront mutuellement et avec les autres gouvernements intéressés en vue d'entreprendre toute action nécessaire pour préparer la conférence proposée.

ARTICLE IV. — 1) Des nombreux problèmes d'intérêt commun immédiat pour les Gouvernements signataires, concernant le commerce international du pétrole, devront être discutés et résolus sur une base coopérative intermédiaire si la situation générale des ravitaillements en pétrole ne doit pas s'aggraver.

2) En considérant ce but, les Gouvernements signataires conviennent d'établir une commission internationale du pétrole qui sera composée de six membres, trois membres devant être nommés immédiatement par chacun des Gouvernements. Afin de permettre à la commission de maintenir un étroit contact avec les opérations de l'industrie du pétrole, les Gouvernements signataires faciliteront des consultations complètes adéquates avec leurs ressortissants se livrant à l'industrie du pétrole.

3) Par suite et conformément aux objectifs de cet accord, la commission étudiera les problèmes d'intérêt mutuel pour les Gouvernements signataires et leurs ressortis-

sants, et, en vue d'une solution équitable de ces problèmes, sera nanti des devoirs et responsabilités suivantes :

a) Etudier les problèmes du commerce international du pétrole créés par suite des dislocations résultant de la guerre.

b) Etudier les tendances passées et courantes dans le commerce international du pétrole.

c) Etudier les conséquences des changements de technique sur le commerce international du pétrole.

d) Préparer des estimations périodiques concernant la demande mondiale en pétrole et les quantités disponibles pour satisfaire ces demandes; dresser des rapports sur les moyens par lesquels ces demandes et ces quantités peuvent être mises en relation de manière à établir une opération efficiente et ordonnée du commerce international du pétrole.

e) Faire tout rapport supplémentaire pouvant s'avérer nécessaire en vue d'atteindre les objectifs de cet accord et de créer une compréhension plus étendue des problèmes concernant le commerce international du pétrole.

4) La commission aura pouvoirs de règlementer sa procédure et devra établir toute organisation nécessaire pour remplir ses fonctions d'après cet accord. Les dépenses de la commission seront partagées par moitié par les Gouvernements signataires.

ARTICLE V. — Les gouvernements signataires conviennent que :

a) Ils chercheront à obtenir la collaboration des gouvernements des autres pays producteurs et consommateurs pour la réalisation des objectifs de cet accord, et auront des consultations avec ces gouvernements en ce qui concerne les activités de la commission.

b) Ils contribueront à mettre à la disposition de la commission toute information dont elle pourrait avoir besoin pour remplir ses fonctions.

ARTICLE VI. — Les Gouvernements signataires conviennent que :

a) Les rapports de la commission seront publiés à moins que, dans un cas particulier l'un ou l'autre des Gouvernements n'en décide autrement.

b) Aucune disposition dans cet accord ne saurait être interprétée comme requérant l'un ou l'autre Gouvernement d'agir d'après un rapport ou une proposition quelconque formulé par la commission, ou comme requérant que les ressortissants de l'un ou l'autre Gouvernement aient à se soumettre à n'importe quel rapport ou proposition de la commission, que ce rapport ou proposition soit ou pas approuvé par le gouvernement en question.

ARTICLE VII. — Les Gouvernements signataires conviennent que :

a) L'objectif général de cet accord est de faciliter le développement ordonné du commerce international du pétrole, et aucune disposition dans cet accord, à l'exception de l'Article II, ne saurait être interprétée comme s'appliquant à l'opération de l'industrie nationale du pétrole dans le pays de chacun des Gouvernements.

b) Rien dans cet accord ne saurait être interprété comme mettant en cause ou modifiant toute loi ou règle, ou le droit de promulguer toute loi ou règle, concernant l'importation du pétrole dans le pays de l'un ou l'autre Gouvernements.

c) En ce qui concerne le présent article le terme « pays » signifiera :

1) en ce qui concerne le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Royaume-Uni, les colonies britanniques, les territoires d'outre-mer, les protectorats, les états sous protection et les territoires sous mandat administrés par ce Gouvernement, et 2) en ce qui concerne le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis, continentaux et tout territoire sous la juridiction des Etats-Unis, dont les listes, à la date de cet accord, ont été échangées.

ARTICLE VIII. — Cet accord entrera en vigueur à la date à être fixée de commun accord, après que chacun des Gouvernements aura notifié à l'autre qu'il est prêt à donner effet à l'accord, et continuera à être en vigueur jusqu'à une période de trois mois après notification de terminaison de la part de l'un ou l'autre Gouvernements ou bien jusqu'à son remplacement par l'accord international sur le pétrole envisagé à l'Article III du présent.

LA VIE ECONOMIQUE EN FRANCE

LA REPRISE EST EN COURS...

Un article inédit de M. Jacques Gascuel

Les études publiées sur l'économie française sont souvent contradictoires. Il est assez difficile de se faire une opinion. Certains auteurs concluent à une ruine totale. Ils orientent la France en crise, la France n'aurait plus rien et repartirait de zéro. D'autres, en revanche, sont plus optimistes. Ils donnent des pourcentages de destruction relativement faibles. Cependant les chiffres de production restent bas et l'économie française est toujours en crise. Quelle est la vérité ? Où la France en est-elle en cette fin d'été ? Quelles perspectives s'offrent à elle ?

D'abord, et en dépit de l'occupation, du sabotage volontaire, des bombardements, une chose est certaine : la capacité apparente de production industrielle est presque intacte. Les houillères, la sidérurgie, l'industrie chimique, les Centrales thermiques et électriques ont peu souffert. Dans l'industrie mécanique, qui est la plus touchée, il suffirait souvent de quelques machines pour remettre les chaînes en route.

Dans le textile, 10 à 15% seulement du potentiel de fabrication a disparu. Extérieurement, l'appareil de production français est à peu près comprable à ce qu'il était en 1939.

Pourquoi, dans ces conditions, la France produit-elle si peu ? Pourquoi va-t-elle de crise en crise ? Pourquoi ne s'est-elle pas encore relevée ?

Il y a à cela plusieurs raisons : avant tout, l'énergie manque. Ce qui fait l'économie moderne, c'est l'énergie, la quantité de Kilowatts-Heures. Si, en France, la production d'énergie hydro-électrique est au niveau d'avant-guerre celle d'origine thermique n'atteint pas encore la moitié de ce qu'elle était.

La France consomme en temps normal une moyenne de six millions de tonnes de houille par mois. Elle a disposé, en Août dernier, de 2.500.000 tonnes et ne les dépassera guère en Septembre. Ces chiffres se suffisent à eux-mêmes.

En second lieu, la France n'a plus, ou n'avait plus hier encore (avant les arrivages d'outre-mer) de matières premières. C'est un fait si connu qu'il est inutile d'insister. Il n'est pas possible à l'industrie textile de tourner sans laine, coton ou jute, ni à l'industrie mécanique de reprendre sans cuivre, zinc ou plomb.

Mais d'autres charges pèsent, elles aussi, sur l'économie française, à cause desquelles, même en possession de laine ou de coton, le textile met longtemps à repartir et l'industrie mécanique tout aussi longtemps, bien qu'ayant reçu déjà de sérieux tonnages de métaux.

VOTRE INTERET...

est de vérifier immédiatement votre adresse qui est insérée gratuitement dans

«THE EGYPTIAN DIRECTORY» (l'Annuaire Egyptien du Commerce et de l'Industrie).

Signalez-nous de suite toute erreur, omission ou changement d'adresse.

Les souscriptions à l'édition 1946 (60ème année), sont reçues au prix de P.T. 150 le volume franco en Egypte et au Soudan. Prix pour l'Étranger £ 1.17.0, franco par tout.

Retenez de suite votre exemplaire, car les éditions des 4 années précédentes sont épuisées.

THE EGYPTIAN DIRECTORY

18, rue Malika Farida (Boîte Postale 500), Le Caire.

(250) (6-1)

D'abord, l'âge du matériel français : trente ans en moyenne, ce qui entraîne une double conséquence : un mauvais rendement et la nécessité de procéder à une rénovation. Dans le textile, par exemple, les machines américaines, toutes choses égales d'ailleurs, permettent des prix de revient qui sont la moitié des prix de revient français. Les industriels préfèrent, parfois même quand ils pourraient remettre leurs affaires en marche, attendre l'arrivée d'un nouvel outillage, déjà commandé ou qui va être commandé à l'étranger.

Ensuite, bien qu'apparemment intactes, beaucoup de machines sont usées, donnant lieu à des arrêts prolongés. Par exemple, dans les mines, l'usure des marteaux-piqueurs, celle des couloirs oscillants, est une des raisons, sinon la raison essentielle, de la baisse du rendement. Celui-ci atteint maintenant les deux-tiers de celui d'avant-guerre et ne paraît pas susceptible, sauf rénovation complète du matériel, de dépasser beaucoup ce niveau.

Enfin, les grandes matières premières de base ne sont pas les seules à manquer. Une foule de produits secondaires, essentiels pourtant, ont disparu. Par exemple, les produits d'entretien ou des stocks sont épuisés : pas d'huile pour les machines, pas de cuir pour les courroies, pas de souliers, pas de vêtements de travail pour les ouvriers, pas de hangars en état pour abriter les locomotives à réparer. Là c'est un bouillon qui manque, ici une traverse, ailleurs simplement des vis ou des clous.

Les produits les plus divers font défaut : pigments dans l'industrie des peintures et vernis, tissus spéciaux pour la fabrication des pneumatiques, extraits tannants pour le cuir, matériaux les plus ordinaires dans l'électricité et la mécanique, à commencer par tous ceux dans la fabrication desquels intervient le caoutchouc.

Enfin, la reprise généralisée de l'industrie est retardée par l'absence de synchronisation entre les divers compartiments de l'activité économique. Tantôt un retard, tantôt un autre. Après la libération, ce fut d'abord la crise des transports. Tout l'effort porta sur la réparation des locomotives et des wagons. Mais, bientôt, la capacité de transport fut supérieure à la quantité de marchandises à transporter. Actuellement avec les arrivages d'outre-mer, de nouveau une crise de transport s'annonce et bientôt avec les possibilités de reprise qui se font jour, on aura une crise de main-d'œuvre spécialisée.

Est-ce à dire que la France va de Charybde en Scylla, qu'elle ne sortira pas de ce cycle chaotique ? Non. Chaque crise se produit à un palier plus élevé de l'activité économique. Chaque crise correspond à une activité accrue. Ce sont des crises de croissance. Pendant plusieurs mois encore, on parlera de crises en France. Jusqu'à ce que toutes les industries marchent au même pas, jusqu'à ce que l'ensemble homogène que constituait l'économie française soit reconstitué.

Ainsi, la co-existence d'opinions différentes sur la situation de la France est-elle compréhensible. A la base, il y a des divergences de définition, quant à l'état de l'appareil industriel; puis l'ignorance de certains besoins portant sur des produits peu connus, mais essentiels; enfin le phénomène des crises de croissance.

Dans l'ensemble, la reprise est en cours et bientôt, sans doute, la France aura retrouvé son activité normale d'avant-guerre.

Jacques GASCUEL

LA PÉRIODE DE "RESTRICTIONS" CONTINUE EN ANGLETERRE.

Parlant au cours d'un banquet de commerçants et de financiers à Londres, Mr. Dalton, Chancelier de l'Echiquier, a insisté sur la nécessité d'augmenter les exportations britanniques et de maintenir les «restrictions» sur les importations jusqu'à ce que la balance commerciale se stabilise, déclarant notamment : «Je sais que le peuple de Grande Bretagne, qui est demeuré seul en face d'un ennemi brutal pendant plus d'une année, préférera accepter des restrictions pendant quelque temps encore, si c'est là le prix de sa prospérité et de sa fierté future».

La fin de la guerre a apporté peu de soulagement aux restrictions imposées aux anglais, et dans certains cas la vie est même, devenue plus dure. Depuis la victoire en Europe les rations de viande et de gras ainsi que les allocations des «points» pour l'obtention des conserves, céréales et biscuits, a été réduite. La consommation de viande en Grande Bretagne qui durant l'année 1944 était de 54 kilos par personne contre 77 kilos. 1/2 aux Etats Unis et 79 kilos au Canada, est maintenant réduite à 50 kilos. Le riz a été retiré du marché pour répondre aux besoins des habitants des pays d'Orient. Les produits de consommation tels que les oranges et les oeufs sont très rares. La seule amélioration apportée dans l'alimentation a été celle du thé dont la ration hebdomadaire par personne a augmenté légèrement de 2 onces à 2 1/2. Au point de vue de l'habillement la situation est aujourd'hui bien plus sévère que durant toutes les années de guerre. Alors que chaque personne avait droit à 66 coupons au cours de la première année de guerre, la ration a été réduite à 48 par an, de 1942 à 1944, et elle n'est actuellement que de 24 coupons. Les réserves de tissus pour habillement ont subi une diminution constante depuis le début de la guerre et continueront à décroître d'autant plus que les démobilisés seront vêtus en base de ces stocks, ce qui signifie encore une réduction de la ration pour les civils.

Les produits d'ameublement sont toujours très difficilement obtenables pour le consommateur ordinaire, bien que les fabriques d'ameublement sont deux fois plus nombreuses cette année que l'an dernier; mais ces fabriques ne produisent que des meubles «utility», genre réservé à ceux qui en ont un besoin urgent, par exemple les nouveaux mariés, les personnes qui ont perdu leurs meubles au cours des bombardements aériens, les familles nombreuses etc.

Alors que le rationnement et le système des «priorités» assurent une distribution équitable des produits de première nécessité, il y a lieu de tenir compte du temps et des efforts dépensés pour faire «la queue», toutes les fois qu'on désire acheter quelque

chose — et ceci ne peut pas être indiqué dans des statistiques des autos privées pourrions-tiques.

Les restrictions continuent également à sévir en ce qui concerne les services publics. Ainsi une petite proportion des 73.000 facteurs ou employés des postes, qui avaient été mobilisés, pourront être démobilisés de suite, ce qui fait que les étudiants seront appelés de nouveau à contribuer pour la distribution du volumineux courrier de Noël comme cela avait été fait à l'époque de Noël 1944. Les services des Postes ont en outre révélés que 70.000 personnes ont fait des demandes pour l'obtention d'appareils téléphoniques dans la région de Londres seulement.

En ce qui concerne les transports, ce n'est qu'au début de ce mois qu'on put constater une certaine amélioration grâce à la mise en service de 120 nouveaux trains et 84 wagons restaurés. Les services de métro souterrain ont été également améliorés, mais si l'on doit tenir compte de l'afflux qu'apporte la démobilisation, on s'apercevra que ces améliorations sont encore loin de nous ramener à l'époque d'avant-guerre.

D'autre part, sur les routes, les services automobiles pour longue distance, abolis depuis 1942 n'ont pas encore fonctionné, étant donné que les voitures sont utilisées par les ouvriers se rendant à leurs usines ou ateliers; mais maintenant circuler grâce à l'augmentation des rations d'essence.

Enfin, bien que les services d'éclairage public ont été restaurés, le ministre de la production a lancé un appel au public afin que l'éclairage soit arrêté à minuit, afin d'économiser du carburant. La pénurie du carburant est en effet révélée par les allocations réduites accordées cette année.

Une des raisons pour laquelle le peuple de Grande Bretagne accepte de bon gré toutes ces restrictions, est la nécessité de venir au secours de l'Europe libérée.

Cependant les réserves alimentaires de Grande Bretagne, qui s'élevaient à six millions de tonnes en Mars et 4 1/2 millions à la fin de juin, ont maintenant atteint le chiffre le plus réduit qui a été jamais enregistré.

La Grande Bretagne continue à faire ce qu'elle peut. Elle a prêté à la France 50 mille tonnes de sucre pour les besoins immédiats de la population française. De la viande provenant d'Argentine, pour le compte de l'Angleterre, est également acheminée vers la France et un tiers des fournitures de poisson d'Islande est destiné à la France et à la Hollande, sans compter un nombre de 4 millions de costumes, des Dominions, de l'Amérique et de l'Amérique du Sud qui sont également envoyés par l'Angleterre aux peuples de l'Europe libérée.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDE EN 1863
ETABLI EN EGYPTE DEPUIS 1874

AGENCES EN EGYPTE SOUS L'ADMINISTRATION DU SIEGE DE LONDRES
ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - PORT-SAID
R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

THE SCHEHADE ENGINEERING CY.

24, Adly Pacha Street. Tel.: 44862.

EN LEURS ATELIERS DE BOULAC
CONSTRUISENT ET REPARENT

LES
CHALANDS
A LA

SOUDEURE ELECTRIQUE

INDUSTRIELS! COMMERÇANTS!

ASSUREZ VOS RISQUES DIVERS :

INCENDIE - VOL - ACCIDENTS
OUVRIERS - INFIDÉLITÉ - PERSONNEL
TRANSPORTS - MARITIMES

AUPRÈS DES SPÉCIALISTES
DE L'ASSURANCE

MACDONALD & CO.

LE CAIRE : 3 Rue Cattawé Bey — Tél. 59270 C.R.C. 26866

ALEXANDRIE : 30 Rue Chérif Pacha — Tél. 20443
C.R.A. 21809

ISMAILIA : Av. Sultan Hussein — Tél. 228. R.C. Canal 5087

COTON

JOURNEE DU 27 OCTOBRE 1945.

New-York (Cents par lb.)
Marché fermé.
New-Orléans
Marché fermé.

Bombay Roupies par candy (784 lbs.) (Jarilla)
JANVIER
Ouverture 391.12
Clôture 392.8
MARS
Ouverture
Clôture
MAI
Ouverture
Clôture 414.8

MARCHANDISES

JOURNEE DU 27 OCTOBRE 1945.

BLE (Chicago) (Cents par boisseau)
DECEMBRE
Ouverture 176 1/2 +
Clôture 176 1/2 +
MAI
Ouverture 174 3/4 S.C.
Clôture 175 1/2 +
JUILLET
Ouverture 168 3/4 +
Clôture 168 3/4 +

HUILE DE COTON (N.Y.) DECEMBRE
Ouverture fermé
Clôture fermé
MARS
Ouverture fermé
Clôture fermé
MAI
Ouverture fermé
Clôture fermé

BLE (Manitoba) (Cents par boisseau) Ex-St. Laurent
No 1 Chargement 169 1/8
No 2 Chargement 166 1/8

LARD (Chicago) (Cents par lb.)
Sept. (demande) incoté
Octobre (demande) incoté

MAIS (Chicago) DECEMBRE
Ouverture incoté
Clôture 118 1/2 D. S.C.
MAI
Ouverture incoté
Clôture 117 1/2 Of. S.C.
JUILLET
Ouverture incoté
Clôture 117 1/2 +

SHELLAC (Calcutta) (roupies par balle de 94 lbs.)
Disponible 74 r.
Octobre 74 r.
Novembre

TOURTEAUX (Londres) (en £ Sh. d.)
Spot (prix officiel) 7 7/8

JUTE (Calcutta) (Comptant en roupies) (par balle de 400 lbs.)
Firsts: Octobre 76 V.
Daisee: Octobre 75 V.

HUILE DE COTON (Londres) (en £ Sh. d.)
Egyptien brut cwt. 31/10 1/2

NOMBRES INDICES DES PRINCIPAUX PRODUITS (Base 18 Sept. 1931 = 100)
Londres, 26 (S.P.).
Ce jour 238,4
La veille 238,4
Il y a 4 semaines 238,6
Il y a 1 an 219,4

MARCHÉS MONETAIRES

CHANGES Clôture du 27 Octobre 1945.

Table of exchange rates for various locations including New-York, Berne, Madrid, etc.

METEAUX LUNDI, 29 OCTOBRE 1945.

Table of metal prices for gold, silver, platinum, etc.

MARCHE LIBRE

Table of market rates for various currencies and commodities.

New-York

Table of New-York market data for various currencies.

Zurich

Table of Zurich market data for various currencies.

MANIFESTES D'IMPORTATIONS

Par le navire à moteur norvégien, FERNPLANT de la Fern Line, arrivé le 2 octobre: de NEW-YORK:
A ordre: 1162 tambours soufre; 422 fardeaux et 93 pièces (41 to.) tuyaux d'acier; 303 pièces bois de construction de carya; 202 barils d'huile; 220 tambours arsenic; 219 caisses de ciment; 219 caisses de verre à vitres; 263 caisses émail, tôles d'acier et minium; 194 fardeaux carton; 196 tambours huiles minérales; 122 fardeaux fil d'acier; 104 cartons encre en transit 93 colis (50 ton) tabacs en feuilles; 74 c. et 37 b. papier d'impression; 61 c. et 39 b. huile de foie de morue; 50 c. rasoirs; 46 c. produits pharmaceutiques; 41 c. accessoires d'auto; 43 c. éplâtre; 36 colis loco, machines et accessoires; 38 rouleaux câbles; 33 c. films et publicités; 34 c. boulons à écrous; 31 c. cornflour; 30 b. graisse minérale; 29 c. pièces d'auto; 22 c. machines à écrire et accessoires; 23 c. phonographes portatifs; 25 b. papier buvard; 17 c. livres scolaires; 14 tonnes rouleaux compresseurs; 16 c. fil métallique; 13 c. pièces tracteurs; 16 c. médicaments; 13 c. brûleurs à l'huile; 13 c. appareils de rayon X; 16 c. peignes; 11 b. sarsaparilla; 16 c. cadenas; 17 colis outillages; 17 colis engins; 11 c. matériel élect.; 10 colis cotonnades; 10 c. ampoules redoxon; 9 c. matériel photo; 8 c. chassia d'auto; 6 c. papier à cigarettes; 5 tonnes arbres à manivelle; 5 c. prod. chimiques; 5 c. cigares; 5 c. access. radio; 5 c. pompes à vapeur; 27 colis divers.
Agents: The Scandinavian N. E. S.A. (Eg.) Ltd.

CANAL DE SUEZ

Navires ayant transité le canal

LE 25 OCTOBRE 1945

DU NORD

ATID palestinien
TRIPOLITANIA anglais
BRITISH DESTINY anglais
BRITISH PROMISE anglais
EMPIRE TESLAND anglais
EMPIRE SEAGRASS anglais
EMPIRE MAYPORT anglais
EMPIRE CELIA anglais
EMPIRE NICHOLAS anglais
BACKUYSEN hollandais
MARINE RAVEN américainain
VILLE D'ORAN français

DU CANAL

FELIX ROUSSEL français
EMPIRE AIRMAN anglais
EMPIRE EDDYSTONE anglais
IRISBANK anglais
HOEGH SILVERSTAR norvégien

LE 26 OCTOBRE 1945

DU NORD

EMPIRE RIDLEY anglais

DU SUD

KAIPARA anglais
KAIPAKI anglais
Au Canal:
Port Fouad, El Amir Farouk, Rattler.
Attendus du Nord:
Benalder, Empire Samson, Sangalien, Seaweid, Baron Stromraer, Empire Leaven, Grand River, Mormacport, Fort Remain, Aksu, Champolion.

S.S. CHARLTON HALL

All receivers of cargo per above vessel are kindly requested to apply to:
WALTER GATT
2 Rue du Télégraphe
Anglais
P.O.B. 1873
Tel. 20565.
Alexandria.

Départs par voiliers et voiliers à moteur POUR Palestine, Syrie Chypre et Mersine
S'adresser à: SAMI KHOURY
12 rue Sésostris
Phone: 24286
Alexandrie.

s.s. Fort Covington

Receivers of cargo per above-named vessel are kindly requested to apply to:
FURNESS (Egypt) Ltd
33, Nébi Daniel Street
Tel. 22905.
ALEXANDRIA
for delivery of their goods.

ENCYCLOPEDIE AGRICOLE

(Volumes illustrés)
L'Industrie Fromagère, par M. Beau et Ch. Bourgain, 400 pages, (éd. 1926) 2 volumes P.T. 300.
Industrie et Commerce des Engrais, par Ch. Pluvinage, 700 pages, (éd. 1927), 2 volumes P.T. 300.
Chimie Agricole du Sol, par G. André, (625 pages), 2 volumes P.T. 200.
Céréales par C. V. Garola et F. Lavallée, (éd. 1925), 2 volumes 700 p. P.T. 150.
Machines de récolte, par G. Coupain, (éd. 1925), 18 points, 500 pages P.T. 120.
Races Chevalines, par P. Diffloth, 500 pages, (éd. 1923), P.T. 100.
Races Bovines, par P. Diffloth, 480 pages, (éd. 1922), P.T. 100.
Zootechnie Générale, par P. Diffloth, 1000 pages, (éd. 1931), 3 volumes pour P.T. 250.
Ecrire à Encyclopédie Agricole » B.P. 813 Alexandrie.

APPROVISIONNEMENT EN COTON AU 24 OCTOBRE 1945

Table showing cotton supply statistics for 1945-46 and 1944-45, including stock and consumption.

IONIAN BANK, Ltd.

Authorized capital £ 1,000,000
Capital Issued and Paid up £ 600,000
Reserve Fund £ 100,000
Central Office for Egypt: ALEXANDRIA, 10, Rue Adib
AGENCIES: Benha, Beni-Suef, Damahour, Fayoum, Minieh, Mansourah, Tantah, Zagazig
LONDON - GREECE - CYPRUS
THE BRITISH BANK (R.C.A. 374)
For the Near East

LES SPORTS

BASKET CORPORATIF
Caire bat Alexandrie par 43 à 31
Samedi soir, sur le terrain de la Hakoah au Caire, s'est disputée la première rencontre corporative Caire-Alexandrie, dotée de la coupe challenge Yehia Pacha.
La partie fut très animée et se termina par la victoire des Cairotes.
Chez les vainqueurs Zouzi Harari s'imposa en marquant 18 points.
Chez les vaincus Gilbert Mizrahi et Henri Bargigli furent les meilleurs.
Le match
Tram-Ibrahimieh
La rencontre du Tram S.C. contre l'Ibrahimieh, rencontre épinglée au programme du Gala du Tram S.C., n'a pas pu avoir lieu, à la suite de la pluie, et a été renvoyée à une date ultérieure.
O. O.

MOUVEMENT DE LA RÉCOLTE DU COTON EGYPTIEN

SEMAINE FINISSANT LE 24 OCTOBRE 1945

Large table showing cotton harvest movement statistics for Alexandria, including arrivals, exports, and consumption for 1945-1946 and 1944-1945.

MOHAMED M. HAMMAD & FILS SERVICES REGULIERS POUR PALESTINE - SYRIE TURQUIE - CHYPRE par bateaux et voiliers à moteurs

S.S. "FRANCIS LEWIS" left NEW YORK 21st October for CASABLANCA - ALEXANDRIA and PORT - SAID

TURKISH STATE SHIPPING LINES Devlet Denizyollari, Istanbul "DE LUXE" STEAMERS

S.S. "AKSU" From Port-Said: 27.10.45 From Alexandria: 29.10.45

S.S. "GUNEYSU" From Alexandria: 6.11.45 From Port-Said: 8.11.45

The Commercial Bank of the Near East Ltd. 16, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

1) Exclue les arrivages par train du 23 et 24 Octobre.

2) Compris 8400 ardebs consommés précédemment.

VALEURS

Table of financial values for Alexandria, Oct 29, 1945. Includes sections for FONDS D'ETAT, BANQUES, PRESSES, INDUSTRIELLES, EAUX, HOTELS, FONCIERES, TRANSPORTS ET CANAUX, and IMMOBILIERES.

SOUS-PRESSE

EINSTEIN CONTRE LA DIVULGATION DE LA BOMBE ATOMIQUE. New-York, 29 (R.). — Le prof. Albert Einstein, le savant de renommée mondiale, a dit aujourd'hui : « Je pense que donner ailleurs le secret de la bombe atomique, sous les conditions actuelles d'anarchie, conduirait à une course d'armement accélérée ».

forme plutôt interrogative. La presse rapporte également l'information du «Daily Mail» selon laquelle la question palestinienne aurait été discutée à Londres et à New-York. WAR RISK INSURANCE. London, 27 (Special Service). — Floating mines hitting the South Coast during this week's gales have not affected War Risk Insurance rates which remain almost nominal, despite some recent claims.

L'EXPERIENCE MONETAIRE HOLLANDAISE

par A. SCHMITZ

Depuis le 27 Septembre, la Hollande est engagée dans une grande opération d'assainissement financier qui présente des particularités assez originales pour qu'on les examine de près. Comme tous les pays occupés, la Hollande a vu sa circulation monétaire s'enfler considérablement et passer de 1 milliard de florins en 1940 à 5,5 milliards en 1945.

Le Gouvernement se trouve placé aujourd'hui devant une double tâche: ramener la circulation monétaire à ce qui est exactement nécessaire au fonctionnement de la vie économique; d'autre part rétablir l'équilibre budgétaire.

Le Ministre des Finances M. Liefing qui préside aux mesures d'assainissement est un ancien professeur d'économie politique. C'est un homme jeune et énergique, qui, pour réussir dans son entreprise a décidé d'appliquer les mesures les plus rigoureuses. Il n'appartient pas au parti socialiste, mais ses conceptions s'apparentent à celles de ce parti, et, d'ailleurs elles ont son entière approbation.

Première mesure d'assainissement monétaire le Gouvernement a retiré le 9 Juillet de la circulation les billets de 100 florins (les Allemands en avaient émis pour 1,75 milliard de florins). Le montant des billets livrés par la population a été bloqué et il n'y a pas encore eu de mesures de déblocage.

Après cette opération d'un caractère limité, le Gouvernement vient d'exiger la livraison de toutes les coupures sans exception. Les conditions d'échange de la vieille monnaie ont été très strictes pour éviter que les nouveaux billets ne coexistent pendant un certain temps avec les anciens.

Tous les Hollandais ont donc été soumis à une véritable semaine de pénitence: du 27 Septembre au 3 Octobre ils n'ont pu disposer que de 10 florins (187 francs) de nouvelle monnaie par personne. Auparavant ils avaient dû livrer tout leur argent en gardant seulement un maximum de 300 florins à livrer entre le 27 Septembre et le 3 Octobre et sans recevoir aucune contre-partie pour les sommes versées.

A partir du 3 Octobre, la nouvelle monnaie est rentrée dans la circulation par deux canaux différents, ce qui permet de faire affluer de l'argent nouveau dans le commerce; d'autre part il y a eu octroi de 100 florins à toute personne ayant présenté des billets à l'échange. Notons que les titulaires de comptes en banque peuvent effectuer leurs règlements par virements ou par chèques dans la limite de 25 0/0 de leur solde créditeur sans pouvoir dépasser 10.000 florins.

A côté de son aspect purement monétaire, le programme d'assainissement a aussi un aspect fiscal très important. Le blocage va permettre des enquêtes sur les fortunes, enquêtes rendues d'autant plus faciles que le Gouvernement a décrété une mesure exceptionnelle, la levée du secret des banques. Une partie sans doute importante de l'argent bloqué sera définitivement retirée de la circulation, soit sous forme de prélèvement global, soit sous forme d'impôts, soit enfin sous forme d'emprunt forcé.

Comme on peut s'en rendre compte, les méthodes financières du Gouvernement hollandais ne manquent pas d'énergie. D'un point de vue théorique, elles apparaissent comme formant un tout sans fissure. Toutefois pour que les sacrifices exigés du public ne restent pas vains, il faut que, de son côté, l'Etat applique à sa propre gestion administrative la plus stricte économie. Or, dans un Etat où s'introduisent les méthodes du dirigisme économique, on assiste inévitablement à une prolifération d'organismes gouvernementaux. Il y a là un danger sur lequel on ne saurait fermer les yeux.

Malgré la gêne que les mesures financières suscitent et susciteront dans le public, celui-ci a manifesté jusqu'ici un grand esprit de discipline. Les Hollandais, en général acceptent volontiers les inconvénients actuels dans l'espoir d'obtenir

LE TAUX DE L'ARGENT

BONS DU TRESOR BRITANNIQUE

Londres, 27 (Service Privé). — Pour la seconde fois, le marché de l'escompte s'est vu dans la position embarrassante d'absorber une grande partie du total des Bons du Trésor offerts, vu la petite demande du dehors, écrit Sydney Gampell.

C'est, toutefois, simplement une situation technique, et non pas une «grève» par les adjudicataires contre la récente réduction du taux d'intérêt, de 1 à 3/8%.

Cette réduction du taux d'intérêt n'affecte pas les adjudications vu que la marge entre les taux des dépôts et ceux des Bons du Trésor demeure sans changement à 3/8%.

Les causes réelles sont : 1. — La campagne de «savings», qui tend constamment à décentraliser l'argent; 2. — Les autorités ont été libérement tenu le marché de l'argent par une bride serrée comme un exercice hygiénique.

REQUISITION DES « TANKERS »

Londres, 28 (Service Privé). — Le «British War Transport Ministry» s'est fortement intéressé à l'avis publié par le «U.S. War Shipping Administration», suivant lequel tous les «tankers» (bateaux-citernes) de plus de 3.000 tonnes appartenant à des citoyens des Etats-Unis seront réquisitionnés à partir du 1er Novembre 1945.

Il ne semble pas qu'une semblable mesure soit prise en Angleterre.

On sait que le «Pool» des tankers des Nations Unies prend fin le 31 Octobre 1945, mais la question de réquisition du contrôle pour chaque gouvernement est en fait une appréciation individuelle. Les amateurs anglais considèrent la de-requisition de navires étrangers, tandis que les leurs demeurent sous contrôle, comme une discrimination à leur égard.

LES COMPAGNIES PETROLIERES ANGLAISES AU VENEZUELE

Londres, 27 (Service Privé). — La situation politique au Venezuela a considérablement modifié les intérêts des compagnies pétrolières anglaises.

A part le groupe «Royal Dutch-Shell», il y a l'importante «Venezuela Oil Concessions Cy.», qui est membre du groupe «Dube-Shell», tandis que la «Ultramar» et les «British-Controlled Oilfields Companies» ont aussi de larges intérêts.

Les nouvelles autorités du Venezuela ont déclaré que les accords pétroliers avec les pays étrangers seront respectés, mais la plupart constituent la majorité des revenus du Venezuela.

la stabilité et la sécurité pour l'avenir. Le soin avec lequel le Gouvernement a préparé les plans financiers leur inspire confiance et ils pensent que le Ministre des Finances M. Liefing est un homme capable de mener jusqu'au bout son expérience.

Cependant, les milieux bourgeois et conservateurs, tout en approuvant les mesures prises actuellement par le Ministre des Finances critiquent ses tendances socialisantes et s'élèvent contre le fait qu'à l'occasion d'une opération d'assainissement, il prenne des mesures qui présentent la voie au socialisme. En fait, le Gouvernement est déjà profondément engagé sur cette voie et la puissante emprise financière dont il dispose sur toute l'économie privée ne semble pas devoir se desserrer tant qu'il sera au pouvoir. — (AFP).

LES RESTRICTIONS SUR LE PETROLE ABOLIES AUX E.U.A.

Washington, 29 (R.). — L'Administration du Pétrole a annoncé que toutes les restrictions affectant le transport et la fourniture du pétrole et de ses sous-produits à l'étranger cesseront le 1er Novembre.

LA BANQUE DE BELGIQUE SERA NATIONALISEE

Bruxelles, 29 (R.). — Le premier ministre belge a annoncé aujourd'hui que la Banque de Belgique sera nationalisée.

Pas de dévaluation du franc

Paris, 29 (AFP). — Le Ministre des Finances dément formellement les informations de presse relatives à une dévaluation prochaine de la monnaie et déclare que les informations sont dénuées de tout fondement.

EXPANSION DE L'AVIATION CIVILE RUSSE

Moscou, 29 (R.). — Le vice directeur de l'aviation civile a annoncé que le département d'aviation soviétique prévoit le maintien, l'année prochaine, des lignes aériennes qui atteignent Berlin, Vienne, Prague, Varsovie, Bucarest, Sofia et Belgrade, ainsi que l'expansion de 35 lignes internes.

Exceptionnellement, les actions Ultramar ont baissé techniquement

Exceptionnellement, les actions Ultramar ont baissé techniquement vu qu'elles avaient sensiblement haussé ces derniers temps à plus de 70/- alors que le nominal n'est que de 10/-, pour une Société bien que fortement appuyée et d'un avenir indubitablement prometteur, mais qui, cependant, n'est qu'à ses premiers développements.

En clôture même la «Ultramar» a repris une partie de la baisse.

Physionomie des marchés

Marché très actif et soutenu. L'Héliopolis fondateur est fortement manipulée, et fluctue d'une façon désordonnée pour terminer en forte reprise.

Hausse de la New-Egyptian. Faiblesse du Crédit Alexandrin. Bonne tendance de la Banque de Commerce recherchée aux environs de 900. Clôture ferme.

CEREALES

Chicago, 27 (Service Privé). — Le marché haussa sous l'impulsion du seigle reflétant la fermeté de Winnipeg et les nouvelles non confirmées que les stocks de seigle sur la côte seront consacrés aux exportations pour l'Europe. De nouveaux achats gouvernementaux de blé et d'avoine dans le nord-ouest aidèrent le marché mais la tendance générale est d'attendre la politique des prix et des salaires de l'administration.

SOCIETE FONCIERE DU DOMAINE DE CHEIKH-FADI. B.P. 100. A vendre: LABOUREUSES, TRACTEUR, CHALAND, LAUNCH, PERCEUSE, etc...

CAPITALISTES

RENDEMENT 5% NET. PLACEZ vos CAPITAUX dans des IMMEUBLES NOUVEAUX. Deux Immeubles contigus AU CENTRE D'ALEXANDRIE. QUARTIER COMMERCIAL. Construction Récente en béton armé: Petits Appartements et magasins toujours loués; RENDEMENT ACTUEL L.E. 25 et L.E. 46 par mois. NET après déduction de tous frais et taxes. «Loyers en 1934 étaient L.E. 35 et L.E. 60»

A VENDRE pour cause de départ au base de 5% NET. PRIX: L.E. 6.000 et L.E. 11.000. Pour plus amples détails écrire: PROPRIETAIRE B.P. 813, Alexandrie. Affaire Directe COURTIERS S'ABSTENIR (247)

تلمیح الارضية. ENCAUSTIQUE ECLAIR FLOOR POLISH. اكلير. Laboratoire des produits ECLAIR du Dr. A. ANAWATI 13, Bld. Saad Zaghloul - Tél. 25242. ALEXANDRIE

CE SOIR AU CINEMA FERAL. Le film de la jeunesse de la gaieté... et de l'entrain... DONALD O'CONNOR, Peggy RYAN, PATRICK the GREAT. FRANCES DEE, DONALD COOK, EVE ARDEN, THOMAS GOMEZ, IRVING BACON, ANDREW TOMBS, GAVIN MUIR.

LA GALA DE LA BIBLIOTHEQUE PATRIARCALE. La Bibliothèque Patriarcale d'Alexandrie informe que la représentation cinématographique de gala qui devait avoir lieu au Cinéma Royal le 30 courant, a été renvoyée, pour des raisons d'ordre technique, au 27 novembre 1945. La Direction de la Bibliothèque Patriarcale d'Alexandrie